



Conseil d'administration mardi 16 mars 2021 visioconférence

Sont présents :

Messieurs Bernard Mortagne, Guy Vanhove, Jean-Roger Maccagnan, Marc Willemant, Jacques Bécourt, Jean-Claude Coeugnet, Philippe Fournier, Roger Goulois, René Monier, Jean-Pierre Sailly.

Mesdames Claudette Albert, Martine Redinger.

Sont excusés :

Willy Douche, Georgette Degalez

Le quorum est atteint.

Bernard M. souhaite la bienvenue à tous les présents et trouve le nombre de participants décevant quoique le quorum soit atteint. On retrouve les mêmes personnes qu'en réunion de bureau à une ou deux exceptions près. Bernard comprend que l'outil peut paraître nouveau à certains, voir inconnu mais certains s'enlisent dans des difficultés de communication.

Lecture de l'ordre du jour :

1. Compte-rendu et validation du CR du 15 octobre 2020.
2. Compte-rendu du dernier CDEN (rentrée 2021).
3. Point sur les affaires financières.
4. Assemblée générale (date et organisation).
5. La vie nationale et départementale.
6. Questions diverses.

1. Le CR du CA de Verquin



Les statuts et le règlement intérieur ont été déposés en préfecture et ont été validés. Il y a bien eu l'enregistrement de la modification des statuts avec un numéro d'enregistrement, un n° de siret, etc...

Ces documents ne seront pas sur le site mais pourront être envoyés aux présidents de délégation.

Le compte-rendu est validé à l'unanimité.

2. Compte -rendu du dernier CDEN du 11/02/2021 en visio

Rappel des divers points du CR pour Philippe et Claudette avec une insistance sur le point des effectifs. Nous sommes sur une pente vertigineuse : - 10 000 depuis 5 ans et dans les 3ans à venir – 20 000.

Selon Bernard : « Il est urgent de trouver une réponse autre que la plainte, la réponse sera encore plus difficile demain ».

L'administration a déjà avancé ses pions :

- Création d'un maître formateur par circonscription
- Dédoublage des GS en secteur REP
- Scolarisation des 2ans seulement dans les secteurs difficiles.

Les moyens s'équilibrent entre créations et suppressions de postes.

50% en ULIS n'ont pas eu de place, les auxiliaires de vie ont du mal à se mettre en place.

Dans le second degré Prise en compte de l'IPS (**I**ndice de **P**osition **S**ociale), sorte de PCS (Profession et Catégorie Sociale) des parents améliorés. Cet indice aurait pour vocation de synthétiser davantage de dimensions (sociales, économiques, culturelles).

Le projet 4 D, intitulé 4D, comme différenciation, décentralisation, déconcentration et décomplexification, ce projet de loi prévoit des mesures dans une multitude de domaines. Les liaisons entre les divers partenaires vont être plus importantes (communes, région, état).



Pour revenir à la carte scolaire, les chiffres sont là et on ne pourra pas les changer.

Jean-Claude regrette que les élèves inscrits dès 2 ans dans le privé finissent leur parcours ensuite dans le privé et appauvrissent de ce fait les effectifs de leur école de secteur.

C'est, selon le DASEN 60% qui restent et 40% qui retrouvent leur école de secteur.

Pour Guy, notre position de DDEN nous amène à prendre parti lors de fermeture de classe même sans aller à manifester dans la rue. Il est parfois nécessaire d'amener des arguments à l'IEN pour lui montrer la bonne volonté d'une commune qui a créé une garderie, un service d'accueil, un maire qui a investi dans des achats de matériels etc...

Jacques : « Les chiffres sont là, il faut être pragmatique ».

Bernard nous demande d'insister et mettre en garde sur l'avenir des classes et des écoles et de trouver une réponse intelligente dès aujourd'hui avec les municipalités.

Marc vient compléter avec un exemple de regroupement de deux écoles sur Beuvry où on assiste au regroupement des écoles Camus et Sand ainsi qu'une proposition de 3 fermetures ramenées à 1 à Noyelles-lès-Vermelles. Les questions doivent être posées.

René rappelle le défi qui va toucher la ruralité.

3. Point financier

a) Compte de résultats

Dernière année où on voit apparaître des produits négatifs dus aux 3 tiers (1/3 national, 1/3 départemental et 1/3 délégué).

On note bien la subvention départementale de 2000 € ainsi que celle de FDVA de 2000€



Guy demande l'explication d'une somme du CCP qui n'apparaît pas sur le livret. Jean-Pierre lui répond que ça apparaîtra en 2021.

b) Compte de bilan

Passif : 18 206.47

Actif : 18 203.47

Jacques s'interroge sur le pourquoi de deux livrets A et de leur autorisation par rapport à la législation.

Bernard lui explique que Jean-Roger et lui-même sont en discussion avec la Caisse d'épargne pour en ouvrir un qui regroupera ces deux livrets. La caisse d'épargne serait la banque de l'Union mais aussi celles des délégations qui ne paieraient plus de frais bancaires.

Jacques propose à Jean-Pierre de mettre un s à cotisation et à délégation (ligne 12900) puisqu'il s'agit de deux entités différentes lorsqu'il écrit Calais – Berck.

Bernard précise que les demandes de subventions ont été faites :

- Subvention départementale
- Subvention FDVA
- MAIF Education

La réunion des vérificateurs aux comptes a lieu demain.

Vote : Adopté à l'unanimité

Bernard remercie sincèrement Jean-Pierre pour l'énergie qu'il dispense au travail de trésorier.

Il répond à l'interrogation de Philippe : **l'affectation du résultat sur le compte ordinaire.**



4. Point sur le renouvellement

Bernard nous explique qu'il travaille avec la secrétaire de la DOS et par circonscription.

Au premier pointage en janvier on était à 200, aujourd'hui 450.

Des interrogations sur des dossiers non remontés encore :

- Circonscriptions d'Arras 1 et 2
- Circonscriptions Calais 1 et 2
- Circonscription Etaples
- Circonscription Liévin
- St-Pol

Roger précise qu'il a reçu un mail de la secrétaire de l'IEN lui indiquant que les dossiers étaient partis à la DOS en fin de semaine dernière.

Arras 2 : très délicat, Bapaume : c'est fait.

Arras Vimy : Carole s'en occupe.

Calais 1 et 2 : Quelques difficultés (13 retours pour le moment 5 ou 6 désistements)

Etaples : C'est Desvres et Samer pour Jacques.

St-Pol : Vérifier si ce n'est pas bloqué à l'IEN. Voir Marie-Rose.

Le CDEN aura lieu le 21 juin 2021, la campagne n'est pas close, il est encore temps de solliciter les maires pour une parution de publicité dans le bulletin municipal. Continuons de chercher de nouvelles candidatures avec une perspective à 500

René Monier aura besoin des listes de renouvellement pour le routeur.

Jean-Pierre propose de donner à distribuer aux coordonnateurs le matériel publicitaire (triplyques, affiches, etc. ...) Jacques lui propose de les envoyer aux présidents de délégation.



5. Assemblée générale

Elle aura lieu le jeudi 8 avril de 8 h 30 à 12 h en visio.

Bernard envoie l'ordre du jour, le diffuser à l'ensemble des membres, collecter les mandats.

Notre AG est ouverte à tous les membres à jour de leur cotisation.

6. Vie Nationale et départementale

a) Vie nationale

L'enquête covid est close et on attend les résultats. Bernard revient sur les visites d'école et convient que ce n'est peut-être pas le bon moment, attendons septembre sauf si une école nous le demande.

Le congrès aura lieu les 20 et 21 novembre 2021, on ne sait pas encore où.

b) Vie départementale

Elle est réduite à sa plus simple expression.

L'OCCE a adressé la liste des écoles fleuries. Des corrections et des précisions doivent être apportées. Le document sera envoyé pour correction et renvoyé à l'OOCE pour rectifier les erreurs.

Deux dossiers de subventions sont à l'étude : Ecoles de Loos-en-Gohelle et Mazingarbe. René s'inquiète de ne pas avoir eu le dossier

Le Conseil d'Administration autorise le bureau à voter les subventions des actions départementales.



Aucune question diverse.

Le prochain CA qui sera un CA électif aura lieu le 23 novembre 2021

Fin de cette réunion par une citation de **John Dewey** :

L'éducation est un progrès social... L'éducation est non pas une préparation à la vie, l'éducation est la vie même."

Président

Secrétaire de séance

Bernard Mortagne

Roger Goulois